

Compte-rendu des Représentants des Parents d'Elèves

Conseil d'école N°1 du 8 Novembre 2018

Présents :

- **Parents d'élèves** : Stella BRANDIER (maman d'Anaïs en GS), Emmanuel BOUTHENOT (papa de Théobald en MS), Emmanuelle CORDEROCK (maman d'Emy en CP), Emilie GAGNEROT (maman d'Axel en GS), Nicolas JANAUD (papa de Samuel en MS), Mohammed KAYA (papa de Lilia en CM2), Alexandra SEVERIN (maman de Jade en MS), Sabrina TEXANDIER (maman d'Elléa en MS)
- **Enseignant(e)s** : Adeline ERASO (CE1 et CE2), Aube HAGENMÜLLER (GS et CP), Astrid LE ROY (PS et MS), Sébastien LESCOURRET (CM1 et CM2).
- **ATSEM** : Sandrine GIGLIO (PS et MS), Cassandra LAPEYRE (GS et CP).
- **Accueil Périscolaire** : Stéphane GARRIGUES.
- **Mairie** : Jean Merlaut (Maire), Maryse Merlaut (Adjointe).

I Présentation et tour de table des présents

1.1 Résultats des élections des représentants des parents d'élèves

Les élections des parents d'élèves ont eu lieu le 12/10/2018 avec une liste unique. Le taux de participation est de 53% (en progression par rapport à l'année dernière).

Des erreurs de vote subsistent malgré le rappel des règles accompagnant le matériel de vote. Il pourrait être envisagé de rappeler expressément les causes de nullité des bulletins recensés jusqu'alors, pour le prochain vote.

1.2 Présentation des membres du conseil d'école et rappel du règlement d'un conseil d'école

La composition et les attributions du conseil d'école sont rappelées (articles D411.1 et D411.2 du Code de l'éducation).

II Bilan de rentrée des effectifs et projections

En préambule, il est rappelé que l'équipe enseignante reste stable et que l'équipe d'ATSEM reste inchangée.

2.1 Présentation des effectifs au 8 novembre 2018

	Nombre
PS	16
MS	14
GS	13
CP	9
CE1	10
CE2	11
CM1	8
CM2	11
TOTAL	92*

* répartis sur 69 familles

Les effectifs augmentent mais le seuil d'ouverture d'une classe supplémentaire ne sera a priori pas atteint. Ce seuil n'est pas officiel mais la pratique démontre qu'il se situe généralement entre 108 et 116 élèves.

2.2 Première projection pour 2019-2020

	Projection 2019
PS	10
MS	15
GS	14
CP	13
CE1	9
CE2	10
CM1	11
CM2	8
TOTAL	90

La projection des effectifs fait apparaître un total de 27 élèves en GS-CP l'année prochaine. Une réflexion sera menée avant la fin de l'année scolaire concernant l'opportunité de modifier ou non les associations de niveaux au sein des classes pour la rentrée 2018-2019.

III Domaine pédagogique : projets pédagogiques et projet d'école

3.1 Rappel du Projet d'École 2016-2020

Il s'agit d'un projet quinquennal dont le bilan définitif sera établi fin 2020. L'équipe pédagogique a défini les axes suivants :

Axe 1 : Vivre ensemble à l'école

- Redéfinir les champs d'actions des différents acteurs de l'école
- Améliorer le climat scolaire, le rendre propice aux apprentissages
- Développer des situations de vie collectives, associatives et coopératives

Axe 2 : Les dimensions du langage (lecture, écriture, communication)

- Réduire la difficulté scolaire (lecture/écriture et les activités induisant la lecture ou l'écriture)
- Développer les capacités à s'exprimer et à communiquer

Axe 3 : Une articulation inter-cycles

- Renforcer la cohésion inter-cycles
- Développer des projets communs aux trois cycles
- Créer des outils communs pour assurer la continuité d'un cycle partagé

Axe complémentaire : Parcours éducatif à la santé

- Éduquer à la santé
- Établir des démarches de prévention
- Veiller à la protection de la santé des élèves

Ce dernier axe complémentaire reste encore à développer, peu d'actions ayant été mises en place à ce jour. L'infirmière du Collège de Latresne se met à disposition cette année pour y collaborer.

En relation avec la thématique de la santé, les représentants des parents d'élèves ont souhaité aborder les points suivants :

- DTA (Diagnostic Technique Amiante) : ce document fait partie des registres obligatoires. Il a été réalisé, il conclut à une absence d'anomalie et est disponible sur demande auprès de la Mairie.
- Place du bio à la cantine : M. Merlaut a indiqué qu'un groupe de travail avait été mis en place il y a plusieurs années. Le sujet n'a pas vraiment progressé depuis, la priorité ayant jusqu'alors été donnée à l'approvisionnement en produits frais sur circuits courts et à la préparation des plats sur place. Il a été proposé de constituer une nouvelle commission afin d'étudier la faisabilité et les modalités d'intégration progressive du bio dans les menus. La mairie approuve la mise en place de cette nouvelle commission et rappelle que les achats de nourriture sont sous-traités auprès du fournisseur ANSEMBLE, qui devra donc impérativement être associé aux travaux de la commission. Préalablement à la constitution d'une telle commission, il est opportun de prévoir un sondage général afin de connaître l'opinion des parents d'élève sur le sujet. Sébastien LESCOURRET pourra être sollicité par les représentants des parents d'élèves pour obtenir la mailing-list des parents d'élèves (après obtention de l'accord de ces derniers), afin de faciliter la mise en place du sondage.

3.2 Dispositifs pédagogiques : manuels et outils pédagogiques, RASED, APC, etc.

Les principaux dispositifs pédagogiques en place à l'École de Baurech sont les suivants :

- Décloisonnement : il s'agit de changer ponctuellement de niveau les enfants en situation de besoin. Ceci est facilité, à Baurech, par le fonctionnement en classes mixtes.
- Échange de services entre classes : un enseignant suit une ou plusieurs matières sur plusieurs niveaux et sur plusieurs années, ce qui permet aux enseignants de développer une certaine spécialisation et aux élèves d'apprendre à connaître les différents membres de l'équipe pédagogique. Les élèves ne changent pas de classe, ce sont les enseignants qui se déplacent.
- Langues vivantes chez les CM (le choix des langues enseignées est fonction des compétences des enseignants) :
 - Adeline ERASO : espagnol
 - Sébastien LESCOURRET : anglais
- APC (Activités Pédagogiques Complémentaires) : elles sont uniquement axées sur la lecture, ainsi que l'a imposé le Ministère de l'Éducation Nationale. Elles sont organisées en 2 séances de 30 minutes, afin de respecter les 90 minutes obligatoires de pause méridienne. Ces activités ne se limitent pas uniquement au soutien scolaire. Elles peuvent aussi être le support de projets scolaires et donc concerner ponctuellement tous les enfants, de préférence par Groupes.
- RASED (Réseau d'Aide Spécialisé aux Elèves en Difficulté) : la cellule est en principe composée d'un psychologue scolaire et de 2 Maîtres spécialisés (un Maître E pour les aspects éducatifs et un Maître G pour les aspects comportementaux). Dans notre secteur, il n'y a pas de Maître G et le Maître E est en arrêt depuis décembre 2016. Le dispositif est donc très incomplet, ce qui est regrettable compte tenu des difficultés sérieuses rencontrées par certains élèves de l'École.

3.3 Sorties scolaires et autres projets pédagogiques

- Sortie à Cladech en Dordogne (2 jours avec nuitée, du 29 au 30 novembre, de la GS au CM2). Tout est bien engagé, mais il manque toujours la validation finale de l'Inspection académique.
- Projet de sortie de l'année de la PS (?) au CM2 :
 - Départ en vélo vers la mer (ou lac) pour les CM
 - Vélo (dernière étape) + bus pour les CE
 - Bus pour les autres élèves
 - Des correspondances sont/vont être mises en place avec les écoles des villages jalonnant le parcours, ce qui permettra des rencontres d'étapes et la mise en place d'animations autour de petites présentations théâtrales notamment.

La présence des PS-MS reste conditionnée par le choix du lieu d'hébergement, cette tranche d'âge nécessitant des agréments spécifiques.

La distance parcourue par jour, pour les élèves voyageant à vélo, sera fonction de l'âge et pourrait se situer entre 20 et 25 km.

- Piscine :
 - Jusqu'alors, cette activité concernait 1 classe à chaque début d'année (les CM pour cette année). Elle se compose de 10 séances d'apprentissage de la natation et est effectuée en binôme avec l'école de Cambes.
 - Cette année, les CE bénéficieront aussi de cette activité. Elle aura lieu en fin d'année scolaire, ce qui permettra d'utiliser le budget municipal 2018 pour les CM et 2019 pour les CE. Le souhait est de pouvoir envoyer les CE et les CM chaque année, ce qui nécessite que la Mairie accepte de doubler le budget Piscine.
- Sortie « vitraux » : en lien avec le projet scolaire d'étude de l'époque médiévale, les classes réalisent divers exposés, ateliers et travaux sur le thème du Moyen-Age, qui sont ensuite présentés aux autres classes. Dans ce cadre, les GS-CP se rendront à l'église de Baurech pour étudier et reproduire les vitraux.
- Sortie Gradignan : les GS-CP entretiennent une correspondance suivie avec l'école de Gradignan. Une visite de cette école est prévue cette année.
- PS/MS : Projet d'Escalade du Livre mais le nombre d'élèves (30) peut poser des difficultés en termes d'encadrement de la sortie.
- « Entre 2 rêves » (mars) : deux spectacles à destination de l'ensemble des élèves, y compris les maternelles donc pour cette année, sont à l'étude.

IV L'établissement : aspects financiers, fonctionnels, matériels et de sécurité

4.1 Budgets municipaux

Les budgets municipaux se décomposent en 2 sous-catégories :

- Les dotations régulières
- Les dotations exceptionnelles

Le détail des budgets est reproduit en annexe au présent compte-rendu. Les points suivants peuvent être soulignés :

- La dotation municipale au titre des fournitures scolaires est de 31,65 € par élève. Sébastien LESCOURRET précise que les moyennes nationale et départementale se situent entre 30 et 33 € par élève.
- Le budget « Sorties scolaires », soit 5 200 €, est d'ores et déjà intégralement consommé. Diverses manifestations auront lieu dans l'année pour compléter le financement (voir Point 5.2 Manifestations 2018-2019 ci-après).

Cette année, la Mairie a accordé les subventions exceptionnelles suivantes :

- Informatique (6 000 €) : après l'achat du photocopieur de l'école, le reste à consommer s'élève à 3 578,40 € à ce jour (voir point 4.4 Les équipements informatiques et numériques ci-après) ;
- Equipement école (7 000 €) : après prise en compte de l'achat de mobilier pour la classe de PS-MS et de matériel pédagogique pour les GS-CP, le reste à consommer s'élève à 4 595,99 € à ce jour (voir point 4.5 Les aménagements extérieurs ci-après).

4.2 Bilans financiers coopératifs et associatifs : OCCE & USEP

L'Assemblée Générale de l'USEP aura lieu en décembre 2018.

La coopérative de l'Ecole présente un excédent de 722 € pour l'année scolaire 2017-2018. Les bilans de la Coopérative sont consultables à l'Ecole, sur demande.

4.3 Exercices d'évacuation et PPMS

L'exercice d'évacuation incendie a eu lieu et s'est bien déroulé. Le système est techniquement opérationnel, le temps d'atteinte de la zone de rassemblement est satisfaisant (< 3 mn). L'absence de plan d'évacuation a été relevée mais ce point est déjà en cours de traitement.

Le prochain PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité) concernera un scénario d'intrusion. La question des explications à donner ou pas aux plus jeunes quant à cet exercice faisant débat au sein des parents d'élèves, l'équipe pédagogique rappelle qu'il s'agit là d'un sujet relevant de sa compétence exclusive.

4.4 Les équipements informatiques et numériques.

L'infrastructure informatique de l'Ecole est obsolète et précaire, le bâtiment annexe (GS-CP et APS) n'est pas relié à Internet. Gironde Numérique a réalisé un diagnostic de l'existant et préconise divers travaux de câblage ainsi que la mise en place d'un véritable coffret informatique pour pouvoir moderniser et stabiliser l'infrastructure réseau et permettre d'y relier le bâtiment annexe.

Un projet a été monté par Sébastien LESCOURRET dans le cadre du projet « Ecoles numériques innovantes (ENI) et ruralité » et est en cours d'étude par les instances en charge. Ce projet, s'il était validé, permettrait d'adosser un financement complémentaire de 50% aux dépenses engagées par l'école, dans la limite de 7 000 €. Toutefois le caractère « innovant » exigé par l'ENI ne permet pas de financer les travaux de câblage, actuellement évalués à 1 400 € environ. Le reste à consommer sur la subvention exceptionnelle « Equipement informatique et réseau » allouée par la mairie servirait donc en priorité à financer le câblage et autres travaux non éligibles afin de laisser les achats d'équipements informatiques à proprement parler (vidéo projecteur interactif, tablettes, etc.) dans le cadre du financement ENI, si toutefois le projet de Baurech était reconnu comme éligible.

4.5 Les aménagements extérieurs

- Aménagement de la cour du bas : installation de bancs principalement.
- Aménagement de la cour du haut et de la rotonde : la réflexion porte sur un aménagement plus souple et plus naturel. Des parents disposant de compétences techniques en la matière ont déjà été sollicités pour collaborer à cette réflexion.

Le coût de revient de ces différents aménagements sera prélevé sur le reste à consommer de la subvention exceptionnelle « Equipement Ecole » allouée par la Mairie.

4.6 Travaux et réparations

Hormis les travaux évoqués précédemment, l'installation d'un point d'eau chaude est prévue dans les toilettes du bâtiment abritant la classe de GS/CP et l'APS.

Les parents d'élève expriment les souhaits suivants :

- Réflexion sur la possibilité d'ajouter un second toilette pour la classe GS/CP et l'APS.
- La rampe d'accès pour handicapés n'est pas aux normes : l'inclinaison de la pente est trop élevée et la surface est glissante par temps de pluie. Il serait souhaitable de réfléchir à la mise en place d'un revêtement antidérapant, qui à défaut de permettre la mise aux normes de la rampe, permettra au moins d'atténuer le danger. La sensibilisation du personnel d'entretien à la nécessité de débarrasser très régulièrement la rampe des feuilles mortes qui s'y accumulent serait également un bon point.

Vie de l'école : l'éducatif et le péri-éducatif

5.1 La pause méridienne, l'accueil périscolaire et la restauration scolaire

2 services de restauration :

- PS / MS / GS / CP à 12h
- CE1 / CE2 / CM2 / CM2 à 13h

Les différents intervenants ont chacun la charge d'un groupe. Aucun référent n'a été identifié à ce jour.

Des tensions entre élèves de CM sont identifiées pendant la pause méridienne.

5.2 Calendrier des manifestations 2018-2019

L'Ecole de Baurech tiendra un stand au vide-grenier de Tabanac le 25 novembre 2018.

Un marché de Noël aura lieu le 1^{er} décembre 2018. Parallèlement, une vente de sapins et chocolats de Noël est en cours.

D'autres manifestations, dont le carnaval et la kermesse, sont également prévues.

Les bénéfiques, ainsi que ceux déjà réalisés lors du vide-grenier de l'école du 7 octobre 2018 (soit 700 €) serviront à compléter le financement municipal des sorties scolaires, afin de limiter la participation restant à la charge des familles.

VI Vote du règlement intérieur

Le projet de règlement intérieur a été envoyé à tous les participants, préalablement au Conseil. Les modifications apportées sont mineures :

- Article 7 Passage en classe supérieure

La progression d'un élève dans chaque cycle est déterminée, sur proposition de son enseignant(e), par le conseil des maîtres. La mention suivante est ajoutée : « Les parents sont informés de la proposition du conseil des maîtres et indiquent leur avis grâce au document d'avis de passage remis en fin d'année scolaire ».

- Article 9 Horaires

Alinéa 4 : organisation des APC entre 12h et 14h et non plus seulement à 12h (pour tenir compte de l'organisation des repas scolaires).

- Article 10 Accueil et sortie des élèves

Dispositions générales

[...]Il n'est nullement possible de venir au restaurant scolaire à 12h si l'élève n'a pas été en classe le matin ; le retour sera possible à 14h. La mention suivante est ajoutée : « Une dérogation peut être obtenue dans le cas des prises en charge thérapeutiques (sur présentation de la convention passée entre l'école et le professionnel de santé concerné). La demande est à formuler à la mairie.»

Nombre Vote contre : 0

Nombre Abstention : 0

Les modifications et ajouts sont adoptés à l'unanimité.

VII Questions diverses

7.1 Surpopulation APS

L'APS de Baurech est agréé pour 24 enfants (1 animateur pour 12 enfants). Or depuis la rentrée, l'effectif monte jusqu'à 38 enfants, ce qui soulève 2 types de difficultés.

- le taux d'encadrement est actuellement insuffisant : il faudrait 3 animateurs et non 2 ;

- la surface de la salle est également insuffisante.

Les parents d'élève soulèvent la question des responsabilités en cas d'accident survenant pendant le temps d'APS et demandent :

- à ce que la question du taux d'encadrement insuffisant soit remontée officiellement auprès de la Communauté de Communes par Stéphane GUARRIGUES ;

- à ce que la Mairie de Baurech dépose une demande officielle auprès de la Communauté de Communes pour obtenir des locaux supplémentaires, comme cela a déjà été fait à Latresne notamment.

7.2 Outil de gestion périscolaire

Plusieurs parents ont signalé que le nouvel outil de gestion périscolaire en ligne (Noé) pose des problèmes d'ergonomie. Les informations sont confuses, la navigation est peu intuitive et les liens ne fonctionnent pas toujours.

7.3 Signalisation routière devant l'école

Il est de nouveau évoqué le souhait des parents d'élève de voir mise en place une signalisation routière devant l'école. Ce sujet ayant déjà été abordé à plusieurs reprises, il devra être suivi avec attention.

7.4 Identification des différents intervenants

Un trombinoscope à destination des parents est actuellement disponible sur le site de la Mairie mais il est incomplet. Il serait souhaitable qu'il soit complété afin que toutes les personnes intervenant pendant l'école, la pause méridienne et l'APS puissent facilement être identifiées par les parents.

7.5 Harmonisation charge devoirs CM2 – 6^{ème}

Certains parents se sont inquiétés d'un décalage important entre le volume de devoir donné en CM2 et celui auquel l'enfant devrait faire face en arrivant en 6^{ème}. Il ressort des débats les points suivants :

- La charge réelle de devoirs en 6^{ème} est souvent moins importante que ce que l'on peut imaginer
- En principe c'est au collège de s'adapter car la charge de devoir actuelle des CM2 est conforme aux prescriptions en la matière. Le collège de secteur (Collège Camille Claudel de Latresne) en est conscient, ce point ayant déjà été évoqué lors de précédentes réunions de liaison école-collège.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Merci à tous pour le temps de lecture consacré à ce compte-rendu.

N'hésitez pas à contacter l'un de vos représentants des parents d'élèves si vous souhaitez plus d'informations.

Les représentants des parents d'élève de l'école de Baurech

TITULAIRES :

Stella BRANDIER (maman d'Anaïs GS)
06.61.84.90.72
brandier.eric@gmail.com

Nicolas JANAUD (papa de Samuel MS)
06.63.92.48.48
nicolas.janaud@gmail.com

Emmanuelle CORDEROCK (maman d'Emy CP)
06.09.95.57.55
maya6681@hotmail.fr

Mohammed KAYA (papa de Lilia CM2)
06.89.77.23.42
mohammed.kaya@orange.fr

SUPPLÉANTS :

Emmanuel BOUTHENOT (papa de Théobald MS)
06.17.29.01.91
999-ecole@openics.org

Alexandra SEVERIN (maman de Jade MS)
06.15.37.96.05
alexandra.severin@gmail.com

Emilie GAGNEROT (maman d'Axel GS)
06.30.24. 06. 93
emilie.castaingt@orange.fr

Sabrina TEXANDIER (maman d'Elléa MS)
06.11.45.14.01
s.texandier@acoa33.com